

L'ACLOT

Abonnement :

Un an fr. 2,50
Six mois » 1,30

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ON TRAITE A FORFAIT.

Annonces :

Ordinaires, 10 centimes — Judiciaires, 1 franc
Réclames, 50 centimes (la ligne).

TRAVAILLONS.

Depuis que l'Acrot existe, il s'efforce d'attirer l'attention sur le wallon de Nivelles et il ne cesse de déplorer notre indifférence — un peu routinière — à l'égard de notre idiome.

Mais il s'est borné, jusqu'ici, à gémir sur notre apathie et sur notre pauvreté littéraire. Il a bien dit et répété que la besogne était là; qu'on devrait s'y atteler; que nous ne pouvions rester plus longtemps les bras croisés, alors qu'ailleurs on travaille et que nous avons tort de négliger ces études si agréables et si attachantes : mais à part quelques feuilletons — essais incolores de plumes bien peu expérimentées — il n'a rien fait, lui non plus; il ne nous a rien montré de toutes ces belles choses qu'il affirme avoir vues dans notre wallon et lorsque, pour donner plus de force à ses ob-jurgations, il a, dans un mouvement oratoire, levé les deux mains vers le ciel, on a fort bien vu que ces mains étaient vides.

Sans doute: mais nous croyons que l'Acrot sortirait de son rôle en s'adonnant à l'étude, vous m'entendez, à l'étude du wallon; son rôle est plus modeste et plus léger et il n'a ni assez de connaissances ni assez de prétention pour oser entreprendre, à lui seul, ce qui doit être l'œuvre de tout un groupe.

C'est ce groupe qu'il voudrait voir se former. Pourquoi pas?

Nous sommes persuadés que si nous faisons un appel direct à certains Nivellois — dont les noms sont là, prêts à tomber de notre plume — ils y répondraient avec empressement.

On pourrait se contenter, dans le principe, de se réunir, de se communiquer des idées et des impressions, de se faire part des projets que l'on médite, des espérances que l'on nourrit, des difficultés que l'on rencontre; on ne discuterait pas, on converserait: rien n'est plus fructueux que ces échanges de pensées et il en sortirait, nous en sommes sûrs, non du vent, mais des travaux sérieux et utiles.

Si nos projets souriaient à quelques-uns de nos lecteurs, ou s'ils leur suggéraient des réflexions qu'elles soient, nous leur serions obligés de vouloir bien nous en faire part; le moindre encouragement nous sera précieux et, d'un autre côté, nous sommes prêts à la discussion. Stoisy.

LES TRAVAILLEURS RÉUNIS.

Ce n'est pas sans appréhension que nous avons vu se renouveler la longue série de fêtes qui ont terminé l'année 1888; cependant l'empressement avec lequel le public a répondu dimanche à l'appel des *Travailleurs Réunis*, nous fait espérer, pour toutes les fêtes qui se préparent, le succès de leurs devancières.

Notre population ne semble pas se fatiguer de ces fêtes répétées; tant mieux: d'abord pour elle-même, car elle y trouve le plus agréable et le plus inoffensif délassement, ensuite pour les sociétés qui se voient ainsi récompensées de leurs longs et laborieux efforts.

Les *Travailleurs Réunis* ont ouvert leur soirée par l'exécution du chœur *Le Matin* de J. Berleur, qui a été rendu aussi bien qu'on peut l'exiger d'une société qui a laissé au

second plan la partie musicale pour se transformer en société dramatique.

Elle n'a pas été malheureuse dans cette transformation; elle nous l'a prouvé par la bonne interprétation du drame *Le Pendu* et de la comédie *Le Misanthrope et l'Auvergnat*.

L'intrigue du *Pendu*, long drame en 5 actes, de MM. Anicet-Bourgeois et Michel Masson, est très compliquée et même un peu embrouillée; ce n'est guère qu'à la fin du troisième acte, c'est-à-dire après que le public a été tenu en suspens pendant près de trois heures, que la situation commence à se dessiner.

Plusieurs rôles ont été interprétés d'une façon remarquable: citons d'abord MM. G. Richelot, J. Dons et A. Theys, qui par leur diction et par leur jeu corrects méritent plus qu'une simple mention; M. Theys, surtout, avait vraiment saisi son rôle et a contribué pour beaucoup au succès de la pièce. Les rôles secondaires de Civrac, Moretto, Duvernais, etc., ont aussi été rendus avec bonheur; leurs interprètes, MM. J. Herman, J. Lempeur, A. Dubois, etc., ont bien mérité les applaudissements du public.

Les jolies demoiselles qui prêtaient leur concours à cette fête ont contribué aussi pour beaucoup à son succès: M^{lle} A. Leduc, qui a bien interprété son rôle gracieux et sentimental de Suzanne, M^{lles} J. Baudot, O. Vasse et V. Camberge, à laquelle cependant nous aurions voulu voir un peu plus de jeu, ont été vigoureusement applaudies à plusieurs reprises.

Les costumes étaient frais et jolis; ceux des actrices, quoique beaucoup plus modernes que ceux des personnages masculins, ont été surtout remarqués.

Nous n'avons constaté aucune défaillance de mémoire dans l'interprétation des rôles dont plusieurs cependant sont excessivement longs.

La comédie *Le Misanthrope et l'Auvergnat*, lestement enlevée, a maintes fois provoqué de longs éclats de rire. M. Theys s'est montré un Auvergnat accompli, et a bien saisi la différence entre son rôle de Christol le *Pendu* et celui de Machavoine.

En somme, si l'on en excepte quelques petites défaillances, bien pardonnables chez ces amateurs, cette fête a pleinement réussi et tous ceux qui ont contribué à son succès, principalement le directeur de la société, M. Louis Denne, ont droit à tous les éloges.

Bien que le rideau se fût levé à six heures précises, le bal n'a commencé qu'à minuit: il s'est prolongé, très animé, jusqu'à cinq heures du matin.

Un bon point à l'orchestre symphonique qui nous a fait passer agréablement les entr'actes du drame; mais ne pourrait-il, une autre fois, rajouir son répertoire?

Lorsque *Stoisy* exprima son avis sur les drames joués par nos sociétés dramatiques, on éleva l'objection que le public ouvrier ne partageait nullement sa manière de voir; la soirée de dimanche dernier a prouvé le contraire; c'est le quatrième acte du drame, se rapprochant beaucoup du vaudeville, qui a le mieux plu; et pendant la comédie, les derniers rangs du public étaient debout pour ne pas en perdre un seul trait.

CLIPOTIA.

En cas d'incendie.

L'incendie qui a éclaté la semaine dernière et qui a détruit une maison de la rue Saint Georges, nous a donné l'occasion d'entendre de nombreuses critiques sur le service des eaux de la ville.

Depuis quelques années, le nombre des concessions allant toujours en augmentant, la quantité d'eau potable amenée par les sources de *Grand'Peine* et de *Clarisse* est devenue tout-à-fait insuffisante. Chaque soir, on est obligé de fermer les robinets d'arrêt pour que les réservoirs se remplissent pendant la nuit. Nivelles est donc sans eau depuis huit heures du soir jusqu'à cinq heures du matin.

Qu'arrive-t-il quand un incendie éclate pendant cet intervalle? Il faut aller éveiller le conducteur des travaux qui possède la clef de ces robinets et qui seul en connaît le manement. Cet agent doit alors se rendre au faubourg de Charleroi, puis au faubourg de Namur et quand l'incendie éclate dans une partie élevée de la ville, il doit revenir sur la Grand'Place ouvrir le robinet-vanne qui permet de mettre les eaux des deux sources en communication et de donner une pression beaucoup plus forte. Il en résulte une perte de temps considérable qui vient paralyser les efforts des pompiers arrivés à la première alerte.

C'est ce qu'on a pu remarquer et déplorer dernièrement, et tous ceux qui ont assisté à l'incendie, ont pu voir que si, dès le début, les élèves de l'école normale avaient eu l'eau nécessaire, il n'y aurait pas eu des dégâts aussi importants. Cet état de choses ne peut durer. Depuis 1886, on parle de capter de nouvelles sources pour que le service des eaux soit régulier et ininterrompu. Le conseil communal, dans sa séance du 18 Juillet 1887, a reçu communication d'un travail de M. l'ingénieur Lagasse sur cette matière. Il a voté un crédit de 25,000 francs et nommé une commission pour activer la solution de cette importante question.

Nous allions demander si cette commission avait terminé ses travaux, lorsque la *Gazette de Nivelles*, qui doit être bien informée, nous apprend que dans sa séance du samedi 14, le conseil a examiné un projet de captation de nouvelles sources.

Nous apprenons que la ville vient d'acquiescer les sources de Clarisse pour la somme de 13,500 frs., ce qui permettrait de mettre à la disposition du public un volume d'eau double de celui qu'on a aujourd'hui.

Tant mieux!

V.

Ephémérides Nivelloises.

14 JANVIER 1884. Le pain d'épices offert en prime à ses clients par M. Louis Bordat échoit à M^{lle} Moreau, directrice de l'école gardienne par 18 points.

Le tirage a lieu au moyen de dés en présence de MM. Demain, Froment, Monnoye et Staunont.

15 JANVIER 1794. La loi du 5 Frimaire, an IV, qui détruisait les chapitres, les bénéfices simples et les séminaires, est signifiée au chapitre de Nivelles.

16 JANVIER 1850. M. Lambert, fermier à Nivelles, obtient la prime provinciale pour étalon. Elle consiste en une médaille d'or et 400 francs.

17 JANVIER 1862. On annonce qu'une compagnie se propose d'entreprendre l'éclairage au gaz de la ville.

18 JANVIER 1790. A la demande de Vandermersch, général des patriotes, les canons de la ville sont remis au peuple.

nous empresserions de lui envoyer notre cuisinière — la vraie *Rosalie*, celle-là — qui lui donnera une leçon de choses.

LI SPIROU.

Il paraît tous les quinze jours, à Liège, un petit journal wallon, *Li Spirou*, qui vient de commencer sa deuxième année d'existence.

Pas une ligne de ce journal n'est rédigée en français; depuis le titre jusqu'aux annonces, tout est écrit dans cette belle langue liégeoise, si pittoresque et si musicale.

Le numéro 4 — de 10 à 14 janvier 1889 — ne contient pas moins de sept poésies wallonnes signées de noms différents.

Il rend compte de quatre représentations wallonnes données pendant la quinzaine et il publie, en feuilleton, une comédie galopante à 4 scènes, *Li Lette*, de son rédacteur en chef, M. A. Tilkin.

Enfin, il annonce que la Société liégeoise de littérature wallonne a reçu les travaux suivants, en réponse aux questions mises par elle au concours :

- 1^{er} concours. (Ouvrage sur les métiers de Liège.) Un.
- 2^{me} — (Un glossaire) Un.
- 3^{me} — (Mots wallons oubliés dans les dictionnaires. Lettres C. D.) Un ouvrage.
- 4^{me} — (Décrire les meubles, etc., d'un salon etc.) Un ouvrage.
- 10^e — (Conte en prose.) 4 pièces.
- 11^e — (Une pièce de théâtre en vers.) 12 pièces — 7 en un acte, 3 en 3 actes, une en 5 actes et une en 6 actes. —
- 13^e — (Une scène populaire) 6 pièces.
- 14^e — (Une satire ou un conte) 13 pièces.
- 15^e — (Cramignon ou chanson) 40 pièces.

Voilà ce que l'on fait à Liège: voudrait-on me dire ce que l'on fait ici? S.

A DROITE ET A GAUCHE.

Nous présentons nos plus chaleureuses félicitations à notre confrère du *Travailleur*, M. Guignardé, qui vient de gagner un pain d'épices à la tombola organisée par un pâtissier de notre ville.

Aujourd'hui, à 11 heures du matin, conférence publique horticole donnée par M. Louis Dubrulle, à l'école normale de l'Etat.

Sujets : Culture du poirier — Culture des légumes au point de vue commercial.

Nous rappelons que c'est aujourd'hui, 20 janvier, qu'aura lieu, à 6 heures précises du soir, le concert donné en la salle du Waux-Hall par le *Cercle Symphonique*.

Nous apprenons que M. Achille Lejeune a consenti à rehausser l'éclat de cette fête, dont le programme est déjà si attrayant, par l'exécution de la *Berceuse de Faure* et de la *Mazurka de Wienianski*, qui ont tant contribué à son succès lors du dernier concert de charité.

Les cartes qui seront prises à l'entrée ne subiront aucune augmentation de prix.

Un commencement d'incendie a éclaté mardi, vers quatre heures de l'après-midi, chez M. Timothée Froment, boulevard de la Fleur de Lys.

Le feu, qui avait pris dans l'atelier de menuiserie, a pu être promptement maîtrisé par quelques personnes dévouées accourues à la première alarme.

Les pertes, qui ne sont couvertes par aucune assurance, sont évaluées à 300 francs.

Le tirage au sort, pour la levée de 1889, aura lieu à Nivelles, le 4 février prochain.

Lundi dernier ont eu lieu les élections pour le renouvellement de la Commission de la Société des Fanfares.

M. le notaire Gocs a été réélu président à l'unanimité; les autres membres ont également vu renouveler leur mandat à la grande majorité des suffrages; M. Joseph Glibert a obtenu 14 voix.

Toujours à propos de l'incendie. Ne pourrait-on pas déposer au corps de garde une

claf de la porte de l'église? Comme c'est toujours là qu'on s'adresse d'abord, en cas d'incendie l'agent qui s'y trouve pourrait aller sonner lui-même le tocsin et on ne perdrait plus un temps précieux en allant prévenir le suisse dont bien des Nivellois ne connaissent pas la demeure.

On nous assure, ce qui nous semble presque impossible, qu'avant de sonner le tocsin, il faut en obtenir la permission du Bourgmestre.

Pourquoi? Il ne manquerait plus que ce dernier, avant de se prononcer, tînt à s'assurer qu'il y a réellement un incendie.

Un correspondant qui signe « l'Ancien » nous envoie quelques détails intéressants sur la *société colombophile du Mont St-Roch*.

A cette époque de l'année, les sociétés colombophiles chôment et leurs membres ne se réunissent plus que pour payer leurs cotisations et pour s'entretenir des concours de l'été prochain.

Suivant l'exemple des sociétés bruxelloises, la société du Mont St-Roch vient d'organiser une exposition de pigeons.

Chaque dimanche, on peut contempler au local de la société, chez M. Alfred Daue, les plus beaux spécimens des colombiers nivellois; aussi les visiteurs sont-ils nombreux.

On y entend vanter ou critiquer telle ou telle race; les propriétaires écoutent attentivement ce qu'on pense de *leu blanc dos*, de *leu gris*, de *leu tidjwé*, de *leu chaboté*, de *leu titi* ou de *leu binchwesse*, car, il faut le dire aux profanes, chaque pigeon a son nom.

Nous nous associons à « l'Ancien » pour féliciter la société du Mont St-Roch de son heureuse initiative et nous espérons que ses efforts seront couronnés de succès.

Dans la comédie le *Misanthrope* et *l'Auvergnat*, qui a été jouée dimanche dernier par les *Travailleurs réunis*, une allusion à la garde civique a eu le plus franc succès.

On trouve moyen de la mêler à tout, la garde civique, même aux comédies.

Etes-vous content, beau capitaine qui n'achetez l'*Actot* que lorsque l'*Actot* s'occupe de la garde civique?

Le lapin que l'on a mangé, le 9 de ce mois, au Café de la chèvre était excellent; mais pourquoi diable la tête en était-elle introuvable? On nous assure que les organisateurs du festin craignaient qu'elle ne *miaulât*.

Nous apprenons avec plaisir que l'adjudicataire des travaux de restauration du monument Saint-Jacques est le même que celui qui a obtenu l'entretien intérieur de l'Ecole Régimentaire des grenadiers.

Bravo! L'affaire est en bonnes mains et ne peut manquer de marcher rondement.

Tout le monde s'étonne de l'hiver peu rigoureux que nous avons cette année, et l'absence de neige permet d'espérer que les beaux jours ne se feront pas attendre.

L'hiver de 1800-1801 fut bien plus remarquable encore que celui-ci. La température s'éleva à 8° Réaumur.

Le 20 janvier on mangea des artichauts; le 22 les abricotiers fleurirent et on cueillit des petits pois; le 28 on vit voltiger des papillons; des hannetons apparurent le 4 février et les grenouilles coassèrent 20 jours avant l'époque ordinaire.

Entendu cette semaine dans un bureau de ministère.

Un fonctionnaire à ses employés :
« Goddoume, quel sale temps! J'attrape des vestiges, moi, par ce temps là! Ça me prend là, tiens, dans le *cervolet* de derrière la tête! »
Absolument historique.

En police correctionnelle.
Le Président : Votre nom?
Le prévenu (fortement enrhumé) : Jacques Greluche.
Le Président : Votre âge?
Le prévenu (tirant son mouchoir de poche) : 47 ans.
Le Président : Que faites vous?

Le prévenu : J'allais me moucher, M. le Président!

Nécrologie.

Un grand malheur vient de frapper une estimable famille de notre ville : Mme Holoffe-Canelle est décédée subitement dans la nuit de jeudi à vendredi, à l'âge de 64 ans.

Nous présentons à la famille nos compliments de condoléances.

Nous apprenons la mort d'un estimable vieillard de notre ville, Monsieur Joseph Lejeune, décédé à l'âge de 67 ans.

Les funérailles auront lieu le mardi 22 courant, à 9 heures du matin, en l'église de Saint-Nicolas.

LOGOGRIPE.

Pour m'éviter sur mes cinq pieds,
Ne méprisez pas la prudence,
Car j'ai souvent de funestes effets;
Je suis, sans queue, une défense,
Et souvent j'obtiens le silence.

Des quatre pieds restants si vous m'en ôtez deux,
J'apporte mon concours dans un art précieux.

Le mot de l'énigme de notre dernier numéro est : CROIX (X).

N'ont pas deviné : *L'Half-en-Halvo Club* qui nous a envoyé la réponse suivante : *Vie* (vie humaine en dix périodes de dix années); *une jeune blonde nivelloise* et un *mey nivellois* qui ont répondu : *Dizaine* ou par extension *Dizaine d'années*. Il *brûlait*, comme on le voit.

Nous avons reçu également une lettre qui nous prie de ne plus donner à l'avenir des énigmes prêtant à diverses interprétations : nous ferons remarquer à notre correspondant que seule la *croix* (à la différence de dizaine etc) *se trace, s'écrit, se marque, s'imprime*, etc.

Quant à celui de nos rédacteurs qui est visé dans cette lettre, il ne comprend pas l'allusion et il cherche à son tour le mot de l'énigme.

État-civil de Nivelles.

Du 12 au 19 janvier.

NAISSANCES. — Armande-Emilia-Léona-Gh. Gille. — Edouard-Louis-Léopold-Gh. Durieux. — Bertha-Victoria-Gh. Denis. — Angèle-Félicie-Gh. Harcq. — Léon-François-Louis Gh. Brulé.

MARIAGES. — Alexandre François, 22 ans, ébéniste avec Maria-Céline-Gh. Edouard, 17 ans, sans profession. — Firmin-Jean-Baptiste-Gh. Dereume, 20 ans, menuisier, avec Elise-Gh. Dullekens, 21 ans.

DÉCÈS. — Joseph-Gh. Lejeune, 67 ans, jardinier, époux de Marie-Thérèse Harcq, décédé rue St-Jean. — Flore-Gh.-Marie Canelle, 61 ans, sans profession, veuve de Adrien-Albert Holoffe, décédée chaussée de Hal.

Marchés de Nivelles du 19 Janvier.

Froment les 100 kilogs, 18,75 francs — Seigle 12,50 — Avoine indigène, 12,50 — Escourgeon, 17,75 — Beurre, le 1/2 kilog 1,45 — Œufs, les 26, 3,00.

Pour cause de cessation de commerce.

Chez Louis CRAVAU-CHANTRENNE, négociant en chaussures, rue Ste-Anne, Nivelles.

MARCHANDISES AU PRIX DE FACTURE.

VASTES GRENIERS A LOUER.

Frédéric WILLAME

Banquier, rue de Bruxelles à NIVELLES,

se charge de tout ordre de bourse sans autre commission que le courtage de 1 fr. par mille et vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8.60.

L'acheteur a droit, dès son premier versement, aux tirages et aux coupons d'intérêts.

AVIS.

On peut se procurer chez Constant DETOURNAY, jardinier-boucher, place de l'Esplanade à Nivelles, un grand choix de fleurs en pot de toutes espèces, ainsi qu'une quantité de pommes de terre (Marjolaine).

Étude de Maître Louis CASTELAIN, Notaire
à Nivelles.

À la requête de M^{me} V^e Louis Gossieau et des
héritiers de son mari;

Le lundi 21 janvier 1889, à 2 heures,
chez M. Félix Fiasse, cabaretier en la dite ville,
le dit notaire procédera à l'adjudication défi-
nitive

d'une très-jolie MAISON

de construction récente avec atelier, situés à
l'angle de la rue du Géant et du boulevard de
l'Esplanade vers lequel elle a sa façade, sur la
minime mise à prix de 10,000 francs.

Les notaires PARADIS et LEBLOND, rési-
dant à Nivelles, adjudgeront définitivement le
lundi 28 janvier 1889, à 2 heures, chez M. Du-
fond en l'estaminet *Sainte Barbe*, en cette ville,
à la requête des héritiers de Germain Voituron
et de Françoise Guignardé, en exécution d'un
jugement rendu par le Tribunal de 1^{re} Instance
séant à Nivelles, le 16 Octobre 1888, par
devant M. le Juge de paix du canton, conformé-
ment à la loi du 12 Juin 1816,

UN GROUPE DE MAISONS

situé faubourg de Mons à Nivelles, divisé en
4 lots, adjugés provisoirement pour la modique
somme de 5900 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser aux
dits notaires et à M^e Louis CASTELAIN, notaire
au même lieu.

VICTOR-ANTOINE DERNY,

GARDE-MALADES, 28, RUE DE CHARLEROI A NIVELLES
entreprenant le service de table et continue à
soigner les malades et à ensevelir les
morts; on trouve aussi chez lui le terrible
poison pour les mites.

Fabrique et Magasin DE MEUBLES

SPECIALITÉS DE MEUBLES EN NOYER DEUX TONS
MEUBLES DE TOUS STYLES
EN CHÊNE SCULPTÉS

MODELAGE, MENUISERIE, SCULPTURE, TOURNAGE
SIÈGES, FAUTEUILS

J. DURIEUX-DIEUX

RUE DE NAMUR, 45, NIVELLES

Glaces argentées, étamées et pour vitrages
Verres gravés et fantaisies
Laines, Plumes, outils

Réparations en tous genres
Déménagements

Bois de toute espèce et pour découpage.

Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvrements

A DES PRIX MODÉRÉS.

JEAN ANDRIEU

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

ÉDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 18

Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

LÉON VINCLAIRE-RUCLoux

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims

Nouvelle Invention

SONNERIE PNEUMATIQUE

Remplaçant la sonnerie électrique

PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

OCT. LEHERTE

SERRURIER-POÉLIER, BREVETÉ

Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887

FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres, poêles, cuisinières, chas-
sis de couche, grillages, volières, meubles de
jardins, gradins, tables, gloriolles, poulaiers,
douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente
se repliant avec grande facilité (nouveau systè-
me).

PRIX MODÉRÉS.

Ce que l'on n'a jamais vu :

Un cocher de fiacre poli, une belle-mère
aimable et un marchand vendant en-des-
sous du prix coûtant.

C'est pourtant ce que fait la

MAISON DETRAUX,

RUE DE NAMUR, 30, A NIVELLES,

qui, par ce temps de crise, estime que les ca-
deaux de nouvel an ne doivent pas en souffrir.

À ce propos, elle offre à tout le monde,
pendant la période des étrennes, à dater de ce
jour jusque fin janvier, une réduction excep-
tionnelle de 20 % sur tous les articles à ce
destiné.

La même maison tient toujours, à des prix
également réduits de 10 %, tous les objets
ordinaires en verre, cristaux, faïences, grosse
poterie, etc., etc.

Jules HYERNAUX-HOFMANN

Pâtissier-Confiseur-Glacier

GRAND'PLACE A NIVELLES

Pièces montées — Bonbons pour bals et
soirées — Boîtes et dragées pour baptêmes —
Chocolats de toutes marques — Crèmes — Fruits
confits — Desserts — Glaces — Sorbets — Con-
serves — Jambon — Vins et liqueurs —
Eau gazeuse.

Pistolets rondelins et couques tous les jours
à 7 heures du matin.

HAUTAIN Frères

faubourg de Mons, Nivelles

Pavements céramiques, cheminées, tuyaux
en grès vernissés pour canalisations, égouts,
courbes, raccords, syphons, sterfsputten et
vases de latrines ordinaires et à syphons : le
tout provenant des meilleures fabriques.

LOUIS DEVILLE

ARCHITECTE

Faubourg de Namur à Nivelles.

Agent-dépositaire des Usines belges de Car-
reaux Céramiques.

Carreaux Céramiques fins, unis et incrustés,
(Genres Maubeuge.)

Carreaux et Pavés Céramiques unis.

Ces produits sont admis dans les travaux de
l'Etat, des communes et du Génie.

Carreaux en Ciment Portland comprimé.

Marbrerie complète. — Produits Réfractai-
res. — Poteries de grès vernissées. — Ciment
Portland et Ciments ordinaires.

GROS ET DÉTAIL

Prix défiant toute concurrence

MAISON ROMBOUTS

RUE S^e GERTRUDE, 18, NIVELLES

Marchand-Tailleur pour Dames, Hommes et Enfants.

Vêtements sur mesures en 12 heures Pantalons en 6 heures.

CONFECTION AU PREMIER
FAÇONS GARANTIES

pour jeunes gens et enfants,

pour hommes,

cheviote, pure laine croisée, col soie,

moscowa, id. bordé, soigné,

id. bordé, double satin français,

id. bordé satin français, col velour soie, très soigné,

pour enfants,

pour hommes, très soigné,

grand choix de vêtements noirs, soigné,

depuis 10 fr.

» 20 »

» 27 »

» 30 »

» 33 »

» 36 »

depuis 6 fr.

» 16 »

» 24 »

PARDESSUS

COSTUMES

PANTALONS ET GILETS EN TOUS GENRES.

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER